

ACTU DU PRESIDENT N°38 FEVRIER 2019

p.saintmacary@unc.fr

La lettre du président – général de l'UNC

« L'avenir en confiance »



LE MOT DU PRESIDENT

Le premier WE de février a vu se succéder trois activités majeures de notre association. Je ne reviens pas sur l'organisation et le déroulement de ces deux jours. Les tables rondes du conseil des départements ont constitué des temps forts et ont démontré la vitalité de l'UNC. Je souhaite reprendre ici certains passages de mon intervention qui sont ma feuille de route pour 2019. Mon propos se résume en trois maître-mots : *cohésion*, *action*, et *avenir*.

☛ *La cohésion* - C'est une constante dont nous avons vérifié l'efficacité et les limites le 13 mai lors des cérémonies de notre centenaire : Notre Dame envahie religieusement et l'Arc de Triomphe investi par 1700 drapeaux ... Ceux qui, très nombreux, ont eu le courage de se mobiliser, d'affréter un ou plusieurs bus ont été récompensés sur le moment, mais aussi en apprenant quelques jours plus tard que la principale revendication portée par l'UNC depuis des décennies, à savoir la carte du combattant Algérie pour les 62-64, serait inscrite au budget 2019. Relation de cause à effet entre la démonstration de notre capacité de mobilisation et cette décision de la Secrétaire d'Etat ? Ou curieuse coïncidence ? N'oublions pas la réussite du concours scolaire qui a rapproché nos adhérents de la jeunesse de leur pays. Merci aux organisateurs qui, depuis trois ans, travaillaient sur ce projet. Gardons cet esprit du 13 mai 2018 dans nos yeux et dans nos esprits. J'ai assisté chez vous à certaines festivités du centenaire dans quelques-uns de nos départements et j'en ai conservé un très bon souvenir. Je crois que localement cela a marqué les esprits... et les autorités.

☛ *L'action*- C'est ce qui nous différencie d'autres associations, recroquevillées sur un seul conflit, une seule génération. Malgré nos 100 ans, nous incarnons l'avenir et la fierté combattante. Comment ? Par des interventions spectaculaires dans nos assemblées ou congrès, comme nos démarches pour obtenir l'attribution du TRN aux militaires qui participent à la lutte anti-terroriste dans le cadre de *Sentinelle* et dont un grand nombre sont des réservistes. Attention aux menaces de régression dans le droit à réparation et à reconnaissance mentionné dans un récent rapport de la Cour des comptes notamment sur la retraite des combattants, les rentes mutualistes et la PMI assimilée à un accident du travail.

Dans le contexte actuel de recherches d'économies, nous pourrions constituer une cible facile. L'atout de l'UNC est de disposer à la fois d'un maillage de "terrain", et d'une instance nationale susceptibles de pratiquer une "manœuvre de tenaille" auprès des sphères politiques exécutives, législatives et locales ...

L'action, c'est aussi réagir et porter bien haut le souvenir de ceux qui se sont battus pour la France et les victimes de toutes les barbaries, par l'organisation des cérémonies, par des écrits, des voyages de mémoire, des interventions auprès des scolaires et surtout des ripostes à toutes



les opérations de repentances comme la pitoyable réhabilitation d'Audin.

☛ *L'avenir* - L'UNC ignore le déclin, mais reste attentive à l'érosion démographique du monde combattant. Recruter est indispensable, avec comme objectif de rester l'association intergénérationnelle la plus significative du monde combattant dans 10 ans. La ressource est plus rare mais elle existe : Soldats de France, OPEX, OPINT, veuves d'anciens combattants ou autres. Sachons l'attirer au lieu de la décourager en évitant certains comportements d'exclusion et en les associant à la relève. L'UNC est présente et active dans toutes les instances du monde combattant, de plus en plus proche des forces armées dont nous partageons les préoccupations et les deuils. Au siège national, un détachement de *Sentinelle* est venu partager notre cérémonie des vœux, un symbole et une tradition depuis 3 ans. Faites de même à toute occasion avec les unités militaires près de chez vous ... 15 000 anciens militaires d'active quittent l'institution chaque année et se retrouvent dans vos quartiers, dans vos villages. Des jeunes s'engagent dans la réserve citoyenne et travaillent autour de vous. Voilà où est la relève ! Rencontrez-les ! Montrez comment nous les comprenons, nous les défendons, nous les aidons ! Considérez-les comme des frères d'armes quels que soient l'âge et le grade. Aidez-les si nécessaire à s'intégrer dans la vie de la cité et traitez-les en compagnons d'armes ...

Modes d'action : tout va beaucoup plus vite ! Informatique, réseaux sociaux, portables facilitent les relations, la transmission des informations et les échanges. Un président départemental allergique à l'informatique risque d'être confronté à des difficultés ...

Avec *l'actu du Président*, *l'UNC Infos* du directeur, nous nous efforçons de vous informer et de mettre entre vos mains un vecteur de communication fiable et souple. A cela ajoutons la Radio C2F, internet, les réseaux sociaux ... Vos réactions nous intéressent ! Peu d'associations pratiquent à cette échelle et cette fréquence ce genre d'information. *La Voix du combattant* existe depuis les débuts de l'UNC, sa qualité est appréciée et ses colonnes vous sont largement ouvertes.

En 2017 des associations, notamment des amicales comme celle des 13^e RDP, du 1^{er} RHP, de la Mission militaire auprès des forces du Pacte de Varsovie ... se sont affiliées à nous. Un exemple d'opportunité à proposer à vos unités. Nous sommes complémentaires et non concurrents.

Un dernier souhait : qu'un esprit de fierté et de fraternité rehaussé par ce centenaire souffle sur notre vénérable association. Chacun doit continuer à y trouver sa place.

Lorsque le temps de la relève viendra, sachons l'accepter et l'anticiper. Ce sera aussi le cas pour moi mais ce n'est pas à l'ordre du jour je vous rassure, je serai très honoré et fier d'avoir été votre président, d'avoir apporté une pierre à l'édifice UNC après plusieurs années d'activités intenses et exaltantes ...

Pierre SAINT-MACARY

- **Jeudi 17 janvier** : vœux du Président de la République aux armées et au monde combattant.
- **Lundi 21 janvier** : vœux de la ministre des armées.
- **Jeudi 24 janvier** : présentation des vœux du chef d'état-major des armées.
- **Lundi 28 janvier** : entretien avec Mme Skoric, conseillère lien armées-Nation du secrétaire d'Etat, chargé des anciens combattants ;
- **Mardi 29 janvier** : cérémonie des vœux à l'ONACVG.
- **Jeudi 31 janvier** : 10h00, entretien avec le général (2s) Patrick Felten, président de la fédération Tego, puis commission nationale d'action sociale et de solidarité. 14h30, commission mixte AEVOG.
- **Vendredi 1^{er} février** : 9h00, conseil d'administration. 14h30, commission communication interne – recrutement. 16h30, commission Relations Internationales. 16h30, GT « UNC Avenir ».
- **Samedi 2 février** : conseil des départements.

- **Dimanche 3 février** : 10h30, messe de Fondation UNC/AEVOG. 18h30, ravivage de la Flamme UNC-AEVOG.
- **Lundi 4 février** : journée d'information des « nouveaux présidents départementaux ».
- **Jeudi 7 février** : déjeuner de travail avec M. Patrice Paulet, président directeur général de l'AGPM.
- **Mardi 12 février** : cérémonie des vœux de la Fédération Nationale André Maginot.
- **Jeudi 14 février** : réunion avec la GMF. 14h00 : hommage à Monsieur Hamlaoui Mekachera, ancien ministre à l'Hôtel National des Invalides. 18h30 : réception de l'Ambassade de Serbie en France.

- ⇒ **Samedi 16 février** : 14h30, après-midi du Livre au lycée Victor Duruy à Paris.
- ⇒ **Mercredi 20 février** : 20h00, projection du film « Hélie de Saint-Marc, témoin du siècle » à l'Ecole militaire.
- ⇒ **Mardi 26 février** : réunion technique pré CA ONACVG.
- ⇒ **Mardi 5 mars** : commission des affaires générales et financières à l'ONACVG, puis commission Mémoire et solidarité à l'ONACVG.
- ⇒ **Jeudi 7 mars** : réunion « libre échange » à l'ONACVG. Commission permanente à l'ONACVG.
- ⇒ **Jeudi 14 mars** : conseil d'administration de l'ONACVG.

➤ Réunion du G12 du 5 février 2019

Le G12 est un groupe informel qui réunit périodiquement les 12 principales associations de monde combattant autour du secrétaire d'Etat, chargé des anciens combattants. Voici les principaux points abordés lors de la réunion du 5 février dernier :

☛ Point sur le service national universel :

Un stage obligatoire en 2 périodes (42 semaines) : l'une de cohésion, l'autre d'intérêt général (au profit d'associations par exemple).

Montée en puissance :

2019 : premières expérimentations dans 13 départements.

2026 : totalité de l'effectif (1 centre / département).

Rôle du MINDEF : créer un module défense-sécurité + éléments mensuels.

☛ Monument OPEX :

Inauguration prévue fin 2019 (jardin du Souvenir – Paris 15^e).

Sculpture en cours de finition (coulage et montage).

Uniquement « Morts pour la France » depuis 1963 soit 544 noms + 3 en attente.

☛ Plaque commémorative :

Combattants OPEX à l'Arc de Triomphe (sur le sol) prévue fin 2019 (demande UNC en 2018).

☛ Débat national :

La Secrétaire d'Etat a demandé que les anciens combattants y participent comme tout citoyen et au niveau local.

Suggestion UNC : que le gouvernement cesse de sanctionner les retraités (CSG+, pas d'indexation des retraites sur coût de la vie). Prendre en compte que statistiquement les anciens combattants et militaires pratiquent, en grand nombre, le bénévolat (associatif, caritatif et social) donc préservent le tissu social et la cohésion de la Nation, à moindre coût !

☛ Méthode de travail au G12 en 2019 :

Trois groupes de travail :

Droit à réparation,

Reconnaissance et réparation,

Blessés et pensions.

Réunions par thèmes puis plénière avec secrétaire d'Etat

☛ **Propositions du Président UNC au G12 :**

Quid du maintien des prestations de réparation et reconnaissance, fortement remises en cause par rapport au récent de la Cour des Comptes,

Remise du TRN pour les participants à *Sentinelle*.

Carte du combattant pour les membres de la mission militaire en RDA de 45 à 91,

Un groupe de travail va être créé pour travailler sur la valorisation et la réduction éventuelle des commémorations officielles.

☞ **Extension de la mention « Morts pour la France ».**

Dans une lettre du 5 février 2019, adressée à la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, M. Di Filippo, député de Moselle, reprend une proposition de l'UNC que lui a suggéré un adhérent de l'UNC de Mittersheim, à savoir l'extension des critères accordant la mention « Morts pour la France ». En effet, pour l'instant et depuis plus d'un siècle, seuls les soldats décédés en temps de guerre ou lors d'une opération extérieure peuvent être considérés comme « Morts pour la France », ceux décédés sur le territoire national étant « Morts au service de la Nation ».

Monsieur Di Filippo demande par conséquent l'ajout de deux critères pour l'obtention de cette mention : « exécuté dans l'exercice de ses fonctions sur le territoire national et mort sur le territoire national au cours d'une opération effectuée dans le cadre de ses fonctions ». Il importe que toutes les associations UNC insistent auprès de leurs parlementaires (députés et sénateurs) pour que ceux-ci soutiennent la proposition du député de la Moselle.



☞ **Un monument pour les militaires disparus en Algérie.**

Près d'un millier de militaires français de tous grades et de tous âges, de souche européenne ou de souche nord-africaine, ont été portés disparus au cours de la guerre d'Algérie. Leurs corps n'ont jamais été retrouvés et ils n'ont donc jamais reçu de sépulture. Leur nom, qui n'est plus connu que de leurs proches et de leurs amis, a été oublié dans la mémoire collective de cette guerre ou bien il est mêlé à ceux des morts, sans que l'on puisse mesurer la souffrance particulière que la disparition provoque.

Depuis plusieurs années, l'Association SOLDIS ALGERIE, Association affiliée à l'UNC, après avoir retrouvé les noms de ces hommes, œuvre à la conservation de leur souvenir et au rappel de leur tragique disparition. C'est pourquoi, tandis que l'on s'achemine vers le 60^e anniversaire de la fin de cette guerre, l'Association SOLDIS a l'intention d'élever un monument spécifique à ces militaires français qui ne sont « ni morts ni vivants ». Car elle souhaite que les familles et les amis de ces militaires portés disparus puissent avoir un lieu où se recueillir, un tombeau, hélas vide, devant lequel évoquer leur mémoire. Avec le soutien et l'aide du SOUVENIR FRANÇAIS, l'Association SOLDIS organise une souscription nationale afin de réunir les fonds nécessaires à ce projet.

Les donateurs recevront un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant de leur don de leur revenu imposable. Ainsi, un don de 100 euros ne coûte réellement que 34 euros.

Renseignements : soldis.algerie@orange.fr

Document réservé à un usage interne